

# CARACTÉRISATION DES MIELS

## Compte-rendu de la réunion du 6 avril 2017

6 avril 2017  
Port Laguerre

### Étaient présents à cette réunion de travail :

- AUCORDIER Sylvie - SANC
- BAUDHUIN Pauline – CANC
- CHAMBREY Céline – Technopole-CPA
- CHANIER Caroline – DDR PS
- CHANIER Jean-Luc – ADANC
- CHEVAUX Sylviane – BioCalédonia
- GUEYTE Romain – Technopole-CPA
- RACINE Yves – AADN
- ROLLAND Patrick – ADANC
- SALIGNÉ André – SANC

### Rappel des objectifs de cette réunion

- 1- Proposition et validation de la méthodologie d'échantillonnage des « miels de niaouli »
- 2- Comparaison de la filière apicole en NC avec d'autres DOM TOM
- 3- Discussion de l'évaluation financière du guide des BPA (GBPA) format classeur

### Relevé des conclusions du groupe de travail

- 1- Démarche qualité des miels :
  - Rappel de la méthodologie mise en œuvre en 1992 lors de la première étude de caractérisation des miels calédoniens. J.-L. CHANIER, apiculteur ayant participé à l'étude, apporte plusieurs précisions sur le protocole suivi à l'époque :
    - Existence d'un cahier des charges précis (à rechercher parmi les archives du CPA),
    - Etude pilotée par l'ORSTOM à Nouméa,
    - A. BAUDIN coordinateur de l'étude réalisait lui-même les prélèvements de miel sur les ruches,
    - Le matériel de production utilisé : Hausses langstroth, cadres neufs,
    - 45 apiculteurs ont participé à l'étude chez qui 3 prélèvements ont été réalisés, échelonnés sur 5 ans.
  - Proposition de la méthode d'échantillonnage « des miels de niaouli »  
Le groupe de travail valide la méthodologie d'échantillonnage « des miels de niaouli » proposée, quelques précisions et modifications doivent toutefois être apportées à certains critères de sélection des ruchers et autres aspects techniques :
    - La sélection du rucher enclavé en savane à niaouli (via un logiciel de cartographie) se base sur un rayon de prospection des abeilles de 1,5 km au lieu des 3 km proposés,
    - Préciser si les savanes à niaouli sont atteintes par la fumagine,
    - Sur les 20 à 30 échantillons prévus généralement sur des ruches sédentaires, réaliser 6 prélèvements sur des ruches qui seront déplacées sur un rucher de l'expérimentation en tout début de floraison du niaouli,
    - Un technicien CPA récoltera les échantillons directement à la ruche,
    - Prévoir un troisième échantillon de miel (250 g) qui sera conservé au CPA en tant qu'échantillon témoin ou de secours,
    - J-L CHANIER met en évidence la pertinence des trappes à pollen pour certaines espèces. Chez le niaouli par exemple, les pelotes de pollen de niaouli sont généralement trop petites pour se décrocher au passage du peigne,
    - Les échantillonnages réalisés sur les différentes ruches devront être enregistrés dans un journal de suivi des récoltes retraçant l'historique de chaque prélèvement : Qui ? Quand ? Problèmes rencontrés, etc...
  - Les apiculteurs sont conscients des difficultés (techniques et conditions de milieu) pour obtenir un miel monofloral, d'autres pistes pourront alors être étudiées :

- Caractérisation du « miel de niaouli » via la présence de flavonoïdes ou polyphénols (proposition CPA),
  - Tendance vers un « miel de savane » plutôt que vers un « miel de niaouli »,
  - On connaît la forte probabilité de présence de miellat dans les « miels de Niaouli ». Il serait intéressant d'étudier et analyser cette typicité (Y. RACINE),
- 2- Classeur « bonnes pratiques apicoles »,
- Le format classeur engage des coûts relativement importants. Le classeur est donc abandonné. Les apiculteurs stockeront leurs fiches comme bon leur semble : pochette, classeur du commerce,...
  - Les fiches de bonnes pratiques (5 - 6 par an) seront rédigées par le CPA et /ou par les professionnels avec validation collégiale du contenu par le groupe de travail.

## Discussion relative à la typologie du miel « calédonien »

- Suite à la comparaison de la filière apicole calédonienne avec 6 autres DOM-TOM par la CANC, un débat sur quel(s) miel(s) calédoniens caractériser anime l'assemblée :
- Caractérisation d'un miel de Nouvelle-Calédonie puis des différents milieux (Syndicat),
  - Les miels calédoniens sont d'excellente qualité, le consommateur les apprécie et les consomme avec confiance (Y. RACINE),
  - Une meilleure connaissance des miels, avec des analyses solides et des contrôles (car la confiance n'exclut pas le contrôle) seront à même de renforcer la filière et augmenter la confiance du consommateur (Syndicat),
  - Le besoin de connaître la typologie des miels commercialisés en NC est réel. Le CPA prévoit la réalisation d'une enquête téléphonique auprès des apiculteurs afin de connaître les volumes produits par appellations. Les résultats permettront d'apporter des éléments supplémentaires dans les projets de caractérisation.
  - Les miels calédoniens contiennent du miellat mais nous savons peu de chose sur ce sujet. Il serait intéressant de connaître quels insectes et sur quelles espèces végétales le miellat est produit et quelles sont ses caractéristiques physico-chimiques ? (Y. Racine)